

PROGRAMME D'ACTION
2013 - 2018



Méthanisation : Positionnement AERMC

C. Lagarrigue
9 octobre 2015

Une thématique nouvelle...

- **2012 : Etat de l'art de la méthanisation des boues** (étude AERMC) :
 - Une problématique présente dans les collectivités ;
 - Un gisement de projets qui existe (dynamique nationale).

- **2014 : la digestion jusqu'à la valorisation énergie : un appel à projets**
 - 45 projets reçus dont **28** éligibles : 16 projets en Rhône Alpes, région la plus dynamique
 - 14 projets de récupération de chaleur, 10 projets de cogénération, 2 projets d'injection, 2 études
 - **38 M€** de travaux ⇔ **7,2 M€** de subvention;

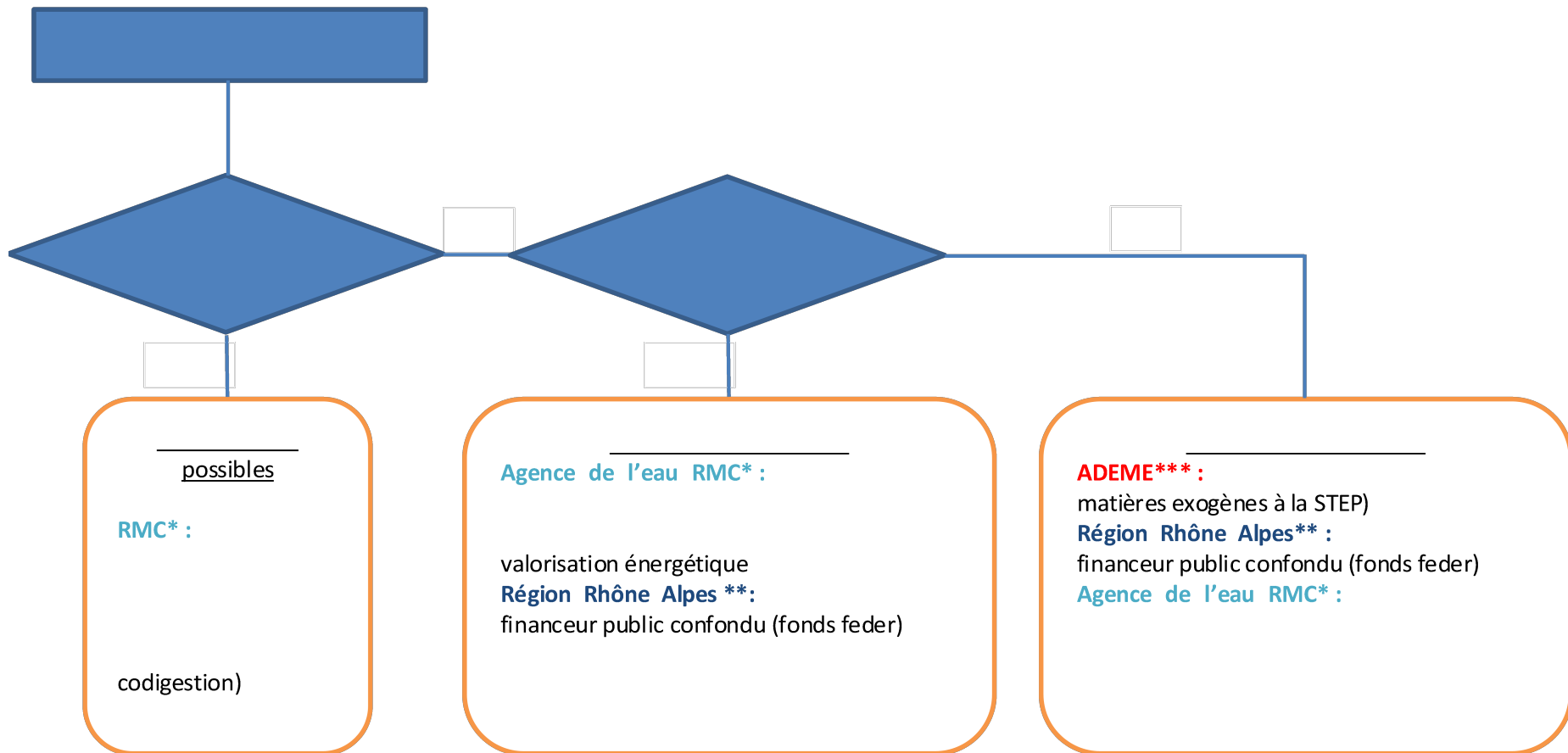
- **2015 : Une nouveauté du programme pour construire la station d'épuration de demain**

Les grands principes d'intervention

- **Une intervention ciblée sur les stations d'épuration du bassin > 10 000 EH**
 - Prise en compte uniquement des déchets issus de l'assainissement = un prorata en cas de co-digestion ;
 - Des déchets traités dans le périmètre de la station d'épuration = pas d'aide pour les projets territorialisés

- **Une intervention à tous les stades de la vie du projet**
 - Etudes (actions R&D, diagnostics énergie, étude de faisabilité) : 50 %
 - Travaux :
 - 30 % pour le digesteur seul
 - 50 % pour les installations de valorisation énergie

STEP : coordination régionale



*le financement de l'agence de l'eau RMC est limité aux maitres d'ouvrage situés sur le bassin

**le financement de la Région Rhône Alpes est limité aux installations nouvelles

***l'aide est calculée suite à une analyse de rentabilité du projet